



innovez
en ruralité !

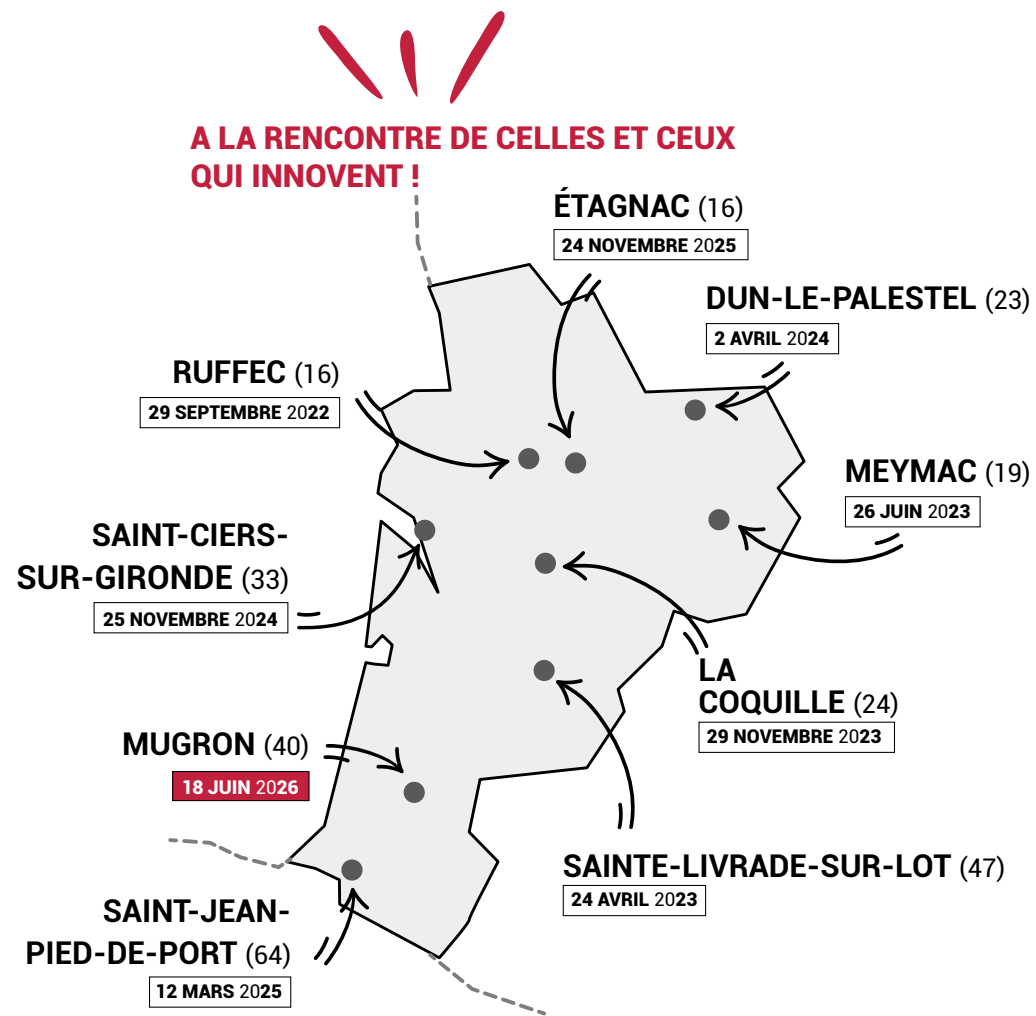
18 juin 2026

MUGRON (40)

GUIDE DES AIDES
À L'INNOVATION



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**



Retrouvez toutes les rencontres

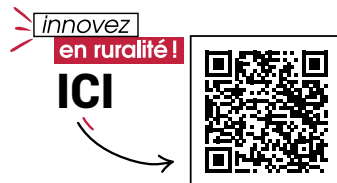


PHOTO EN COUVERTURE

Crédit : Sébastien Le Clezio / Région Nouvelle-Aquitaine

ÉDIT

Innovez, au plus près !

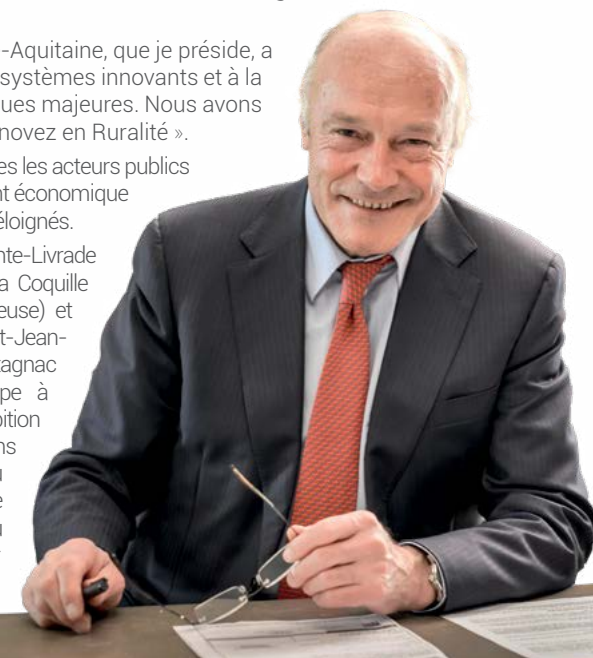
Parce que nous considérons que l'innovation n'est pas une chasse gardée des métropoles, parce que nous savons que le monde rural, ses entrepreneurs, ses agriculteurs autant que ses associations et ses élus, sont porteurs d'initiatives innovantes, parce que nous souhaitons que nos dispositifs de soutien soient mieux connus et appropriés, avec équité, dans tous les coins de notre territoire régional, nous vous proposons ce guide des aides à l'innovation.

Actualisé suite à l'adoption des nouveaux règlements d'intervention de nos politiques économiques et territoriales, enrichi de nos tout derniers appels à projets, il présente l'ensemble de nos dispositifs de soutien à l'innovation que celle-ci soit technologique, sociétale ou territoriale. Ensemble nous devons réussir les transitions agro écologiques et énergétiques.

Depuis des années, la Région Nouvelle-Aquitaine, que je préside, a fait du soutien à l'ensemble de ces écosystèmes innovants et à la ruralité deux de ses orientations politiques majeures. Nous avons créé un nouvel évènement baptisé « Innovez en Ruralité ».

Il fédère et rassemble autour de nos équipes les acteurs publics et privés qui concourent au développement économique local pour soutenir nos territoires les plus éloignés.

Après Ruffec (Charente) fin 2022, Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), Meymac (Corrèze) et La Coquille (Dordogne) en 2023, Dun-le-Palestel (Creuse) et Saint-Ciers-sur-Gironde en 2024, Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques) et Étagnac (Charente) en 2025, nous faisons étape à Mugron (Landes). Avec cette même ambition de proximité. Et pour favoriser nos relations de travail à venir, vous trouverez tout au long de ce guide la liste de l'ensemble de nos agents déployés sur vos territoires du département des Landes pour vous aider à innover : au plus près !



Alain ROUSSET

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
Président du Conseil de Surveillance d'ADI N-A



EN ADOUR, CHALOSSE TURSAN, UN INTERLOCUTEUR DÉDIÉ

Pour vous, Innover en ruralité, c'est...

- « Créer des **réponses originales et durables** aux enjeux des campagnes, en valorisant leurs spécificités. »
- « Partir des **ressources locales**, des savoir-faire et des besoins des habitants pour créer des solutions nouvelles, adaptées au territoire. [...] C'est aussi **relocaliser la production et l'économie** en s'appuyant sur la coopération, les communs et l'innovation sociale et technologique. »
- « **Adapter les idées et les technologies aux besoins locaux**, en valorisant les ressources, les savoir-faire et la proximité humaine pour créer un impact durable. »
- « Inventer et mettre en œuvre des **techniques et organisations qui répondent aux enjeux ruraux actuels** (résilience, bien vivre, ...) en comptant sur les forces de la ruralité, sans chercher à copier les innovations métropolitaines qui déconnecteraient les projets du territoire.»
- « Inventer de nouveaux modèles, [...] des réponses adaptées au monde rural, souvent **plus frugales, plus relationnelles, plus coopératives.** »
- « **C'est développer de nouvelles solutions, services répondant aux contraintes spécifiques des milieux ruraux** : faible densité, mobilité, accès aux services, emploi, santé, numérique.»
- « S'appuyer des forces en présence afin de mener un projet économique cohérent et novateur **sans chercher à tout prix à s'implanter dans un territoire ayant une dynamique économique forte.**»

« La ruralité n'est pas en reste côté Innovation ! »

Paroles recueillies lors de l'inscription à nos rencontres Innovez en ruralité

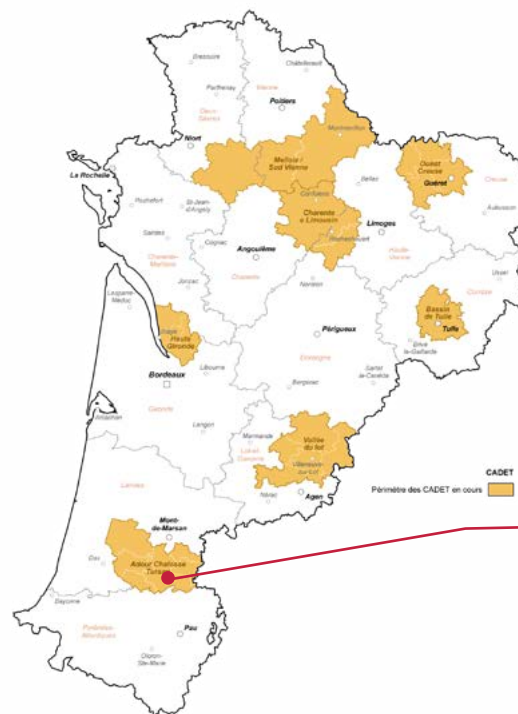
Le Contrat néo-Aquitain de Développement de l'Emploi sur le Territoire (CADET)

C'est un dispositif spécifiquement dédié au développement économique, lequel vise, dans une dynamique territoriale, à renforcer l'accompagnement des entreprises et à mobiliser l'ensemble des ressources régionales afin d'accélérer la mutation du territoire et de favoriser la création d'emplois.

Pendant 5 ans maximum, un(e) Chef(fe) de projet dédié s'installe au coeur du territoire anime les réseaux, fédère les énergies et construit, avec les élus et les partenaires économiques, une feuille de route sur mesure autour d'axes stratégiques.

3 objectifs :

- **Accompagner les entreprises dans leurs projets de développement** et les orienter vers les financements régionaux mobilisables.
- **Identifier des situations fragiles d'entreprises** et mobiliser les bons leviers pour résoudre les difficultés éventuelles.
- **Contribuer au montage de projets structurants** en partenariat avec les acteurs locaux du développement économique et de l'emploi autour de grandes thématiques (innovation, recrutement, transition écologique, ESS, formation initiale et continue...)



VOTRE CHEF DE PROJET CADET :

> Jack Fauvel
 Permanence PETR ADOUR
 CHALOSSE TURSAN
 55 avenue du Général Gilliot
 40700 HAGETMAU
 06 10 91 77 32
jack.fauvel@nouvelle-aquitaine.fr

L'INNOVATION, DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'Innovation (qui vient de *Innovatio* – renouvellement en latin) est un concept en mouvement

Depuis le 19^e et le 20^e siècle, l'innovation était principalement technologique, créatrice de valeurs et d'avantages compétitifs pour des entreprises.

De l'invention à l'innovation



Créativité

Processus permettant de générer des idées d'un nouveau produit, service, etc.



Invention

Transformation de l'idée en concept ou objet prototype sans qu'il y ait forcément de marché correspondant.



Innovation

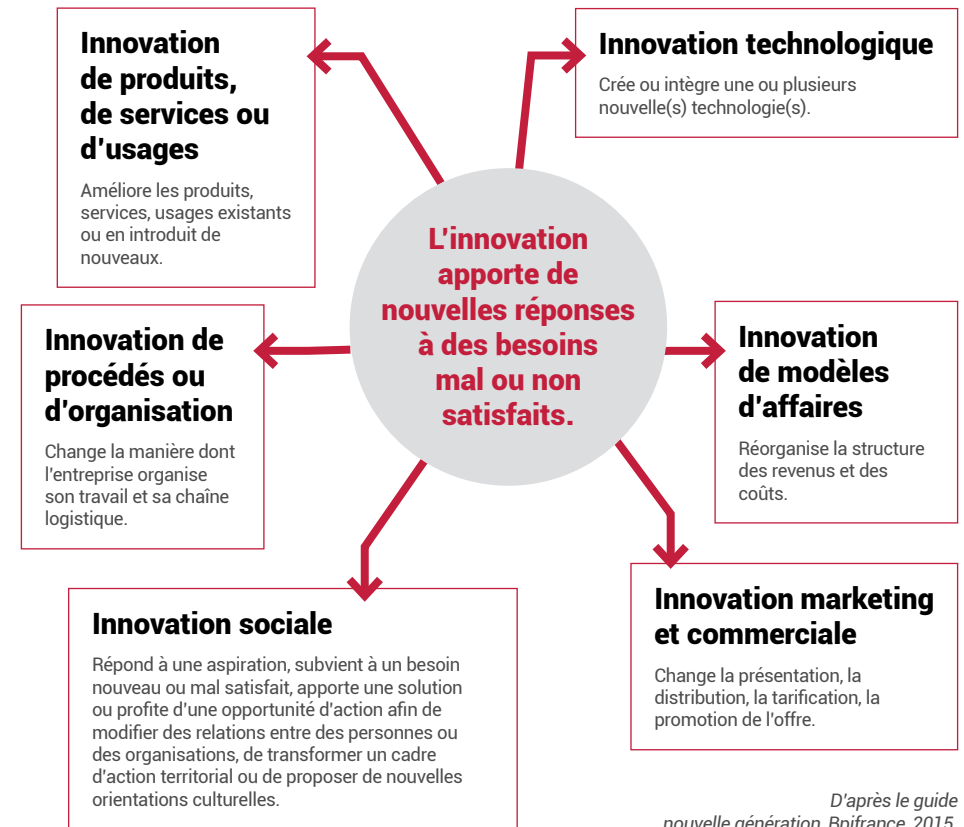
Transformation d'un concept, d'un prototype en succès commercial utilisé par le plus grand nombre.

L'innovation est une **création** OU une **évolution significative** d'un produit, service ou procédé, qui apporte quelque chose de nouveau.
 L'innovation **résulte à la fois d'une nouvelle idée, d'une réalisation concrète ET d'une réponse aux attentes de bénéficiaires ciblés** (clients, usagers, partenaires, salariés...)
 Elle vise à obtenir un **avantage compétitif**.

Plus récemment c'est une nouvelle réalité qui prend le pas à travers les défis environnementaux et sociétaux, et la notion d'intérêt général qui permet de définir de nouvelles typologies d'innovation :

- Focus sur la finalité vs modalité
- Pas forcément lucrative
- Des acteurs plus variés : secteur public, associations, syndicats...
- Au service de la Société (vs des sociétés)

Les différentes dimensions de l'innovation



D'après le guide nouvelle génération, Bpifrance, 2015.

Pourquoi innover ?

C'est un vecteur de changement qui crée des dynamiques collectives et qui est un facteur de résilience. Innover pour anticiper, se différencier, attirer des compétences et motiver ses équipes, entrer sur un nouveau marché, s'adapter, donner du sens, fédérer, résoudre un problème...

L'innovation permet de créer de la valeur...

- Pour ses clients
- Pour ses partenaires
- Pour ses salariés
- Pour un territoire, une filière

...Tout en intégrant les facteurs environnementaux, sociaux et sociétaux.



AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

TPE : Entreprises - 10 salariés
PME : Entreprises + 10 salariés
ETI : Entreprises + 250 salariés

POUR LES TPE & PME

Prestation Tremplin Innovation (PTI)

La « Prestation Tremplin Innovation » (PTI) Nouvelle-Aquitaine est un outil financier qui s'adresse aux TPE et aux PME qui initient un projet d'innovation. Ce dispositif est porté par la Région Nouvelle-Aquitaine et Bpifrance.

Les coûts éligibles sont les prestations extérieures (pré-étude, essais, prototypes, études de faisabilité scientifique et technique, dépôt de 1er brevet ...). L'entreprise doit être une TPE ou une PME dans les secteurs du commerce, de l'industrie, des services et de l'artisanat immatriculée au Registre national des entreprises. **Plafond de dépenses de 15 600 € TTC, taux d'aide maximum de 70%**. L'entreprise, accompagnée par un des réseaux prescripteurs, saisit sa demande directement sur la plateforme dédiée.

INFO ET DÉPÔT DES DOSSIERS :

> prestation-tremplin-innovation-na.fr

CONTACTS :

> **Natalia Araujo** (Bpifrance)

natalia.araujo@bpifrance.fr

> **Mickaël Cromier** (Bpifrance)

mickael.cromier@bpifrance.fr

> **Isabelle Ducouret** (Région N-A)

06 13 73 60 32

isabelle.ducouret@nouvelle-aquitaine.fr

> **Isabelle Siron** (Région N-A)

05 56 56 38 26

isabelle.siron@nouvelle-aquitaine.fr

Aide à la recherche et développement (R&D) des TPE

Il s'agit d'un dispositif de soutien des projets d'innovation individuels des TPE dans le domaine des transitions. Les investissements éligibles sont constitués des frais de personnel, des investissements, coût de la recherche contractuelle et des services annexes, études préalables, prestations, conseil...

Plancher de dépenses de 30 000€ HT. Taux maximum d'aide de 50% maximum. Plafond d'aide de 80 000 €. Les secteurs inéligibles : Hôtellerie, camping et gîtes.

POUR LES TPE

INFO ET DÉPÔT DES DOSSIERS :

> **Claire Fischer**

06 25 16 10 43

claire.fischer@nouvelle-aquitaine.fr

> **Sandrine Rumeau**

05 575 782 98

sandrine.rumeau@nouvelle-aquitaine.fr

Aide à l'innovation numérique responsable

Elle vise à encourager les innovations et nouvelles technologies numériques au service des transitions et/ou qui visent à diminuer leur propre empreinte environnementale. Les projets devront :

- porter sur une réduction de sa consommation énergétique
- tenir compte du cycle de vie, de la durée de vie des matériels ou leur recyclabilité
- développer des solutions open source ou de communs numériques
- agir pour plus d'accessibilité et d'égalité
- accélérer les ambitions de Néo Terra

POUR LES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

INFO ET DÉPÔT DES DOSSIERS :

> innovation-numerique@nouvelle-aquitaine.fr

L'aide prend la forme d'une subvention maximale de 50% (développement de logiciels libres et de communs numériques jusqu'à 60%).

R&D Start-up

Le dispositif R&D Start-up vise à soutenir les jeunes entreprises innovantes qui n'ont pas encore distribué de bénéficiés, de la phase d'incubation à celle de déploiement.

Dépenses éligibles : frais de personnel, investissements matériels, coûts de la recherche contractuelle, de conseil aux fins du projet, coûts liés aux droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle, frais généraux additionnels et autres frais d'exploitation... **Taux d'aide : cas général 45% et jusqu'à 80% max. Aide cumulée plafonnée - 3 M€ sous forme de subvention, prêt ou avance.**

POUR LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES

INFO ET DÉPÔT DES DOSSIERS :

> startup-region@nouvelle-aquitaine.fr

Soutien aux projets innovants

Il a pour objectif de soutenir les projets d'innovation individuels d'entreprises.

Les dépenses éligibles prennent en compte les **frais liés à la R&D sur la durée du projet** : frais de personnel, coûts de la recherche contractuelle et des services annexes, études préalables aux projets de R&D, les coûts liés à l'obtention, à la validation et à la défense des brevets et autres actifs incorporels, les coûts liés au détachement de personnel hautement qualifié.

POUR LES TPE, PME

CONTACTS :

> **Pour les TPE :**

Claire Fisher - 06 25 16 10 43

claire.fischer@nouvelle-aquitaine.fr

> **Pour les PME :**

Sandrine Rumeau - 05 57 57 82 98

sandrine.rumeau@nouvelle-aquitaine.fr

> **Pour les PME industrielles :**

Philippe Courtade - 05 57 57 84 69

philippe.courtade@nouvelle-aquitaine.fr

Projets collaboratifs entre les entreprises du territoire et les centres de transfert de technologies et de méthodologies et/ou laboratoires publics

Ce dispositif doit permettre des **projets collaboratifs**, précisant préalablement le partage du risque, des résultats et des retombées entre plusieurs parties indépendantes (entreprises, laboratoires, centres de ressources...).

Il doit accélérer l'innovation portée par les parties prenantes et **impulser les ruptures technologiques dans des domaines clefs de transformation et de transition des filières régionales** et s'inscrivant dans les ambitions NeoTerra. Les actions soutenues sont les études et ingénierie préalables, le développement, la pré-industrialisation pour de nouveaux produits/services... Plusieurs types de financements peuvent être envisagés.

POUR LES PROJETS COLLABORATIFS

CONTACT :

> **Frédérique Decosse**
06 24 29 67 15
frederique.decosse@nouvelle-aquitaine.fr

Lieux innovants de services aux publics

Ce dispositif apporte une réponse en termes de maillage territorial des services aux publics. Il doit permettre de regrouper plusieurs structures et services au sein d'équipements mutualisés, en lien avec les compétences régionales, et offrir aux habitants des services innovants (ESS, circuits courts, activités associatives, services à domicile, ...). Ce dispositif est réservé aux communes, EPCI, collectifs d'usagers (associations, SCOP, SCIC, ...) identifiés pour intégrer et animer les équipements.

L'aide couvre l'investissement (hors acquisition). **Taux d'aide de 15% à 35% selon la vulnérabilité socioéconomique du territoire. Aide plafonnée à 100 000€.**

POUR LES COLLECTIVITÉS ET/OU ESS

PLUS D'INFORMATIONS :

> **Portail des territoires de N-A**
entreprises.nouvelle-aquitaine.fr
> **Georges Henri Abtour**
06 29 97 01 48 - georges-henri.abtour@nouvelle-aquitaine.fr

Innover durablement par le design

La Région propose un dispositif d'accompagnement et de maturation de vos projets par le design pour : renforcer la souveraineté par l'innovation responsable, promouvoir l'innovation au service de l'humain, accélérer la compétitivité au service des transitions. Les dossiers sont étudiés au fil de l'eau.

Montant : forfait selon la nature du projet, le type de structure, l'engagement de l'entreprise ou taux maximum de 50 % du montant du projet «sec». Les dépenses éligibles sont conditionnées à la prise en compte d'un prestataire externe (designer, bureau d'études...).

Critères de sélection : siège du porteur du projet en Nouvelle-Aquitaine, taille de l'entreprise, adhésion ou non à un parcours régional.

POUR LES PME, ASSOCIATIONS, GIE, LABOS

INFO ET DÉPÔT DES DOSSIERS :

dynamique.design@nouvelle-aquitaine.fr

Aide à l'Innovation, la recherche et le développement dans l'agroalimentaire

L'objectif du dispositif est d'encourager et renforcer l'innovation dans les entreprises agroalimentaires de la Nouvelle-Aquitaine par :

- l'accompagnement des projets de recherche et développement et d'innovation,
- l'aide au conseil (étude de faisabilité, propriété industrielle/intellectuelle, design...),
- l'aide au recrutement de cadres R&D,
- l'appui aux projets collaboratifs portés notamment par les clusters et/ou des pôles de compétitivité, notamment ceux labellisés par Agri-Sud-Ouest-Innovation.

Montant : l'aide revêt la forme d'une subvention ou d'un prêt public.

POUR LES PME ET ETI

CONTACT :

iaa@nouvelle-aquitaine.fr

De la matière à la marque : Parcours de valorisation pour innover et se différencier

Pour les acteurs de la filière Cuir Luxe Textile Métiers d'Art / savoir-faire d'excellence

Le but est de mettre en avant le potentiel créatif et durable de l'entreprise par un accompagnement stratégique. Pensé comme un levier de transformation, ce dispositif sur mesure aide à valoriser les savoir-faire d'excellence, véritables marqueurs d'identité et de qualité, à affirmer les singularités sur des marchés en quête d'authenticité et à accélérer les transitions vers des modèles plus innovants, responsables et durables (circuits courts, traçabilité, éco-conception...).

Montant :

Pour l'aide à la maturation, la formalisation, la sensibilisation via un prestataire extérieur missionné par la Région Nouvelle-Aquitaine, les dépenses sont prises à 100%. Le nombre maximum de jours mobilisables est de 4 jours pour la maturation, 4 jours pour la formalisation et 1/2 journée pour la sensibilisation.

Pour les aides de droits communs (hors marché), les dépenses éligibles sont les dépenses de recherche et développement (équipements, études, vacations par exemple), les dépenses d'étude et d'analyse, les frais de mission (transport, hébergement, restauration), le temps de travail passé au développement du projet.

POUR LES PME, ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS

CONTACT :

savoir-faire-excellence-na@nouvelle-aquitaine.fr



APPELS À PROJETS THÉMATIQUES

Appel à projets « Innovation et Invention au cœur des projets artisanaux »

Cet appel à projets vise à accompagner des TPE de l'artisanat ou des inventeurs portant une idée ou un projet innovant et de leur proposer un dispositif d'accompagnement adapté.

Les candidats devront avoir un projet innovant et être des entreprises de moins de 10 ETP, avec moins de 2M€ de chiffre d'affaires, immatriculées au Registre national des entreprises, être des TPE de l'artisanat, des personnes physiques portant une invention et un projet économique associé.

Date limite de candidature : 31 décembre 2026

POUR LES TPE & ARTISANS

INFO ET DÉPÔT DES DOSSIERS :

> Irene Bautista-Echeverry

06 10 29 38 61

irene.bautista-echeverry@nouvelle-aquitaine.fr

Appel à projets « Autoconsommation multi-énergies innovante »

Le dispositif vise à encourager l'autoconsommation individuelle ou collective pour des usages pour lesquels l'autoconsommation simple avec des panneaux photovoltaïques ne suffit pas. Une attention particulière sera portée aux projets présentant un mix intelligent entre plusieurs sources d'énergie.

Montant - Études de faisabilité et bilan carbone : de 60% à 80%. Seuls les coûts externes sont éligibles / Investissements (fourniture et pose) : de 30 à 65%, appliqué sur l'ensemble des coûts liés à la production d'EnR en autoconsommation, au stockage et à la gestion des flux énergétiques.

Date limite de candidature : 30 juin 2026

POUR LES ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS

INFO ET DÉPÔT DES DOSSIERS :

> energie@nouvelle-aquitaine.fr

Innovez 18 JUIN 2026 - MUGRON (40)
en ruralité!

Appel à projets « Tourisme de savoir-faire »

Cette aide vise à accompagner la création de parcours de visite pour une ouverture au public d'une entreprise souhaitant faire découvrir son savoir-faire et le process de fabrication.

Plafond des dépenses éligibles retenu : 200 000 € HT

Taux d'intervention : 50% maximum

Date limite de candidature : 30 juin 2026

OUVERT À TOUS

CONTACT :

> Vincent Texier - 05 17 84 32 33
tourisme.savoirfaire@nouvelle-aquitaine.fr

RETROUVEZ TOUTES LES AIDES SUR...



Le guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine

Pour retrouver les dispositifs de soutien à l'innovation et les différents appels à projets et appels à manifestation régionaux en termes d'innovation.



les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

+ de 200 aides
dont 31 en lien avec l'innovation



PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES

Accélérateur PME et ETI Nouvelle-Aquitaine

POUR LES PME & ETI

La Région et l'agence ADI N-A ont mis en place, en lien avec Bpifrance, un programme d'accompagnement renforcé et sur mesure : l'Accélérateur PME-ETI Nouvelle-Aquitaine. Les objectifs sont d'accompagner le dirigeant et son entreprise pour **affiner, revisiter ou déployer sa stratégie, poursuivre ou accélérer la croissance** en saisissant de nouvelles opportunités, **améliorer les performances opérationnelles, renforcer l'organisation ou la gouvernance** de l'entreprise, recruter plus facilement de nouveaux collaborateurs et les aider à franchir un cap supplémentaire dans leur expansion. Le dispositif dispense un **accompagnement sur-mesure** pour les dirigeants de PME et ETI avec un parcours individuel et collectif sur 2 ans (formation + conseil + mise en réseau).

PLUS D'INFORMATIONS :

www.accel-na.fr

> **Agathe Couvreur** (ADI)
a.couvreur@adi-na.fr - 06 42 30 49 01

Usine du Futur

POUR LES PME & ETI

Le programme Usine du Futur est un dispositif opérationnel piloté par la Région Nouvelle-Aquitaine. Il vise à **améliorer la performance industrielle pour les ETI et PME**. Les entreprises sélectionnées bénéficient d'un **diagnostic entièrement financé par la Région**.

Ce diagnostic apporte un éclairage externe sur les enjeux de performance et de transitions de l'entreprise et donne des pistes de solutions prioritaires sur l'organisation industrielle (flux, qualité, traçabilité, productivité, relations clients fournisseurs sous-traitants...), le facteur humain et la gestion des compétences, les conditions de travail, la stratégie numérique, la modernisation de l'outil de production (robotisation, maintenance...), la RSE... À la suite du diagnostic, l'entreprise est accompagnée dans son plan de transformation avec l'aide d'un référent et des services de Propuls (Plateforme d'accélération de l'Usine du futur, ce tiers de confiance facilite l'accès à de nouvelles technologies et sécurise les projets d'investissements ou de transformation avec une aide à la qualification des besoins, une mise en relation avec des offreurs de solution, une aide à la rédaction de cahier des charges).

PLUS D'INFORMATIONS :

www.usinefutur.fr

> **Région Nouvelle-Aquitaine**
Philippe Courtade - 05 57 57 84 69
philippe.courtade@nouvelle-aquitaine.fr

et pour les entreprises de l'agroalimentaire :

Dominique Martin - 06 13 83 21 87
dominique.martin@nouvelle-aquitaine.fr

> **ADI**
Kévin Aubert - 06 15 85 92 85
k.aubert@adi-na.fr

Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine (TLNA)

OUVERT À TOUS

C'est un laboratoire d'innovation touristique et un accélérateur de projets territoriaux souhaité par la Région Nouvelle-Aquitaine, qui a pour objectif d'accompagner les entreprises et les territoires dans leurs projets d'innovation, ceci afin d'accroître leur compétitivité et leur attractivité. Il est porté par ADI en concertation avec l'ensemble des têtes de réseaux de la filière (MONA ; ARGAT ; CRT ; UNAT ; UMIHNA ; NAHPA ; NOUVELLE-AQUITAINE TECHNOPOLES).

PLUS D'INFORMATIONS :

www.tourismelab.fr

> **Marion Oudenot-Piton** - 06 12 70 34 86
m.oudenot-piton@adi-na.fr

CONSULTEZ AUSSI...

La Plateforme de Ressources Territoriales de la Région Nouvelle-Aquitaine

Régulièrement, la Région Nouvelle-Aquitaine produit un ensemble de données, cartographies, études thématiques et webinaires qui ont vocation à être utiles à la compréhension des enjeux territoriaux et à l'action publique.



Des centaines
de documents
à votre disposition



STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



ADI Nouvelle-Aquitaine

> **Lolita Tastet**
 Cheffe de projets Accompagnement des Territoires Ouest et Sud Nouvelle-Aquitaine
 06 46 01 66 64 - l.tastet@adi-na.fr

Structures d'accompagnement

- AGROLANDES** (HAUT-MAUCO)
- DOMOLANDES** (SAINT-GEOURS-DE-MARENNE)
- L'AERIAL** (SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE)

- LE TUBE À ESSAI** (TARNOS)
- PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DE CHALOSSE** (HINX)
- PULSEO** (DAX)

Pôles et clusters

- AEROSPACE VALLEY**
www.aerospace-valley.com
- AGRI SUD-OUEST INNOVATION**
www.agrisudouest.com
- ALLIS-NA** - allis-na.fr
- ALPHA-RLH** - www.alpha-rlh.com
- AQUI O THERMES**
www.aquiothermes.fr
- AVENIA** - www.pole-avenia.com/fr
- CLUSTER ÉNERGIES-STOCKAGE**
www.adi-na.fr/cluster-energies-stockage-nouvelle-aquitaine

- COSMETIC VALLEY**
www.cosmetic-valley.com/fr
- ENTER** - pole-enter.org
- EUROSIMA** - www.eurosima.com
- ID4MOBILITY** - id4mobility.org
- PÔLE EUROPÉEN DE LA CÉRAMIQUE**
www.cerameurop.com
- S2E2** - www.s2e2.fr
- XYLOFUTUR** - www.xylofutur.fr

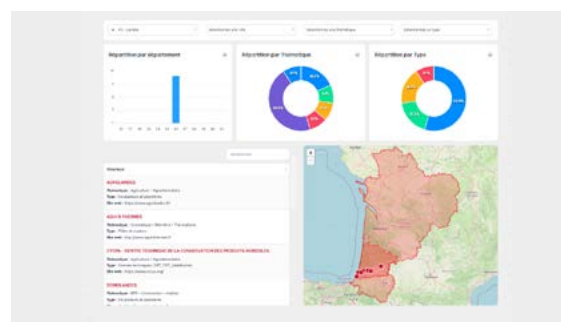
Centres de ressources

(Centres de ressources technologiques, cellules de diffusion technologique, centres techniques, plateformes technologiques)

- CENTRE DE RESSOURCES CYBER** (MONT-DE-MARSAN)
- CTCPA - CENTRE TECHNIQUE DE LA CONSERVATION DES PRODUITS AGRICOLES** (HAUT-MAUCO)

PFT AQUITAINE BOIS (SAINT-PAUL-LES-DAX)

RETROUVEZ-LES SUR...



L'atlas de l'innovation

Édité par ADI, il recense sous forme de cartographie :
 Pôles et clusters | CRT, centres techniques... | Technopoles et accélérateurs | Incubateurs | Agences de l'État, de la Région...



www.adi-na.fr/ressources/atlas-de-linnovation

11 structures référencées dans les Landes

A PROPOS d'ADI Nouvelle-Aquitaine

L'INNOVATION AU SERVICE DES TRANSITIONS

Informier, connecter et accompagner les entreprises et les territoires pour générer des impacts positifs durables : en tant qu'agence régionale de développement et d'innovation, ADI porte une mission d'intérêt général et fait de l'innovation le cœur de son activité d'accompagnement et de création d'opportunités pour les entreprises, les filières et les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Startups, TPE innovantes, PME et ETI, ADI propose à ses différentes cibles une offre de services « sur-mesure » : stratégie, nouveaux modèles économiques, innovation responsable, digitalisation, accélération, financement, coopération européenne...

ADI soutient les filières régionales à potentiel de création d'activités et d'emplois : mises en relation, partage d'une vision stratégique régionale commune, mise en lumière d'expertises, produits et services régionaux, mutualisation de moyens, émergence de projets individuels et collaboratifs, incubation de projets régionaux structurants.

ADI déploie également son action en direction des territoires de la région, dans toute leur diversité : appui à l'implantation d'entreprises, promotion des territoires, expérimentation de solutions, organisation d'événements et de rencontres pour décrypter des tendances et faire jouer pleinement les mises en relation et l'effet réseau.



www.adi-na.fr

A PROPOS de la DATAR

SOUTENIR LES PROJETS DE TERRITOIRES EN PROXIMITE

La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) conseille et accompagne les projets de territoires (soutien à l'innovation et l'industrie en milieu rural, services de proximité, mobilité partagée, logement, maison de santé, etc...). Elle élabore les stratégies territoriales en lien avec les partenaires et acteurs territoriaux dans le cadre de ses 53 contrats de territoires. Les projets et actions financées visent à répondre aux enjeux de transitions et d'attractivité.

La délégation facilite également le développement des projets par le financement de l'ingénierie sur le territoire. La mise en œuvre de projets emblématiques et structurants est également rendue possible par le déploiement de chefs de projet CADET sur le territoire. En lien avec les directions opérationnelles de la Région, le-la Chef-fe de projet CADET sillonne le territoire, détecte les projets émergents et fait remonter les difficultés des entreprises afin de mieux orienter les porteurs de projets vers les aides régionales utiles au développement de leurs initiatives. La délégation dispose également d'un centre de ressources, d'analyse et de prospective. Celui-ci est en charge de la mise en œuvre du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), elle produit des diagnostics territoriaux et des études statistiques permettant d'appréhender les phénomènes territoriaux.



territoires.nouvelle-aquitaine.fr | nouvelle-aquitaine.fr

Consultez la version numérique de ce guide
avec les liens cliquables



www.adi-na.fr/guide-innover-40

**Un service Relation aux Usagers
à votre disposition**

*du lundi au vendredi,
de 9h à 18h sans interruption*

05 49 38 49 38

contact@nouvelle-aquitaine.fr



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**